

Groupe Miroir national « Ville »

Références politiques utiles pour une réponse à appel à projets sur la Ville Durable

Le présent document a été réalisé par le Groupe Miroir national "Ville". Son objectif est de fournir des éléments d'appui à la mise en perspective de travaux de recherche – innovation sur le sujet de la Ville Durable, en particulier dans le cadre de réponses à appel à projets (par ex. Horizon Europe). Ce document peut aider les porteurs des projets à mettre en valeur l'impact des travaux menés pour la réussite de différentes stratégies ou programmes politiques.

Pour cela, il est constitué en deux parties :

(1) Un recensement, sans être exhaustif, des principales orientations ou accords politiques, stratégies, lois ou propositions législatives, plans ou programmes à l'échelle nationale, européenne, internationale, qui contribuent à transformer les espaces urbains vers des « Villes durables ».

(2) Un tableau qui reprend ces références, et résume leur orientation par rapport à trois champs thématiques de la ville durable : la mobilité, l'économie circulaire et les quartiers à énergie positive.

Quelques clés de lecture du tableau

Le tableau a été réalisé dans le contexte du partenariat européen Driving Urban Transitions (DUT). Néanmoins, comme les appels à projets du partenariat DUT couvrent les principaux enjeux de la ville durable, ce travail peut aussi servir comme appui dans le contexte d'autres programmes de recherche, européens ou nationaux.

Les trois colonnes du tableau reprennent donc les trois champs d'action ("transition pathways") définis par le partenariat DUT :

La ville du quart d'heure ("15 minutes city", ou 15mC) cherche à établir des quartiers intégrés et à usage mixte au sens large, ce qui est essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports et de la logistique. Le 15mC veut tenir compte de la diversité des modes de vie contemporains, y compris sur les aspects numériques, et favoriser des villes climatiquement neutres, vivables et inclusives.

Les quartiers à énergie positive ("positive energy districts", ou PED) reposent sur l'optimisation de l'efficacité énergétique, la production (locale) d'énergie à partir de sources renouvelables et la flexibilité énergétique, et seront connectés de manière synergique au système énergétique national et européen. L'approche intégrative

réclamée comprend des perspectives technologiques, mais aussi spatiales, réglementaires, juridiques, financières, environnementales, sociales et économiques.

L'économie circulaire urbaine ("circular urban economies", ou CUE) vise à soutenir la planification et la conception d'espaces urbains inclusifs soutenus par des flux de ressources circulaires. La circularité ne doit pas être perçue comme un objectif en soi, mais plutôt comme un outil permettant d'atteindre l'objectif de transitions urbaines durables. Il encourage dès lors la conception d'une multitude d'outils et d'approches qui combinent les efforts visant à accroître l'efficacité des ressources urbaines et l'habitabilité afin de relever un certain nombre de défis.

A noter :

- 1. Le choix des références, leur description et leur ordre ne reflètent aucune hiérarchisation et ne visent pas l'exhaustivité.**
- 2. La présentation des textes de référence et leurs objectifs mis en avant par le tableau sont fortement influencés par l'appel à projets de 2023 et son orientation thématique.**

Pour la ville du quart d'heure, les thématiques ("topics") retenues sont :

- Les politiques intégrées et preuves pour réduire la dépendance à l'égard de la voiture
- Les politiques de mobilité et d'aménagement pour les développements axés sur la proximité
- L'autonomisation/mise en capacité des personnes pour les transitions de la mobilité urbaine

Les trois thématiques abordés portant sur les quartiers à énergie positive sont :

- Résilience énergétique et pauvreté énergétique
- Régénération urbaine et rénovation
- Des systèmes adaptés/efficaces pour les transitions énergétiques locales : collaborations et investissements durables

L'économie circulaire urbaine est adressée à travers les thématiques suivantes :

- L'environnement bâti comme ressources
- La connaissance et optimisation des flux de ressources entre les zones urbaines et rurales
- Planifier et concevoir des zones urbaines avec la nature : vers un urbanisme régénérateur

Il peut y avoir des intersections entre les différentes colonnes, car il n'est pas toujours possible d'attribuer le contenu des références à une seule cellule. Pour cela, en fonction de l'orientation thématique des projets de recherche, il est recommandé de consulter également le contenu des autres axes thématiques.

France

La gouvernance multiniveau du développement territorial et urbain

- [La planification écologique](#) (2023) avec [les COP régionales](#) et [pour la réussite de la transition écologique \(CRTE\)](#)
- [La fiche France du SNG-Wofi de l'OCDE sur la gouvernance multiniveau et l'investissement local](#)

Les politiques urbaines nationales.

- Communiqué de presse [Action Cœur de ville 2](#) (2022)
- [Annonce par le premier ministre de la poursuite du programme Petites villes de demain](#) (2025)
- [La politique de la ville](#)
 - [Le Comité interministériel des villes \(2025\)](#)
- [Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain \(NPNRU\)](#)

Les lois , les stratégies et les impactant le développement urbain dans le sens de la durabilité.

- [Lois Grenelle 1 et 2](#) (2009 – 2010 - Plan Villes durables : EcoCités, EcoQuartiers, Nature en ville...)
- [Loi relative à la Transition Énergétique et à la Croissance Verte \(LTECV\)](#) (2015)
- [Plan Climat](#) (2017)
- [Loi Climat résilience](#) (2021)
 - [Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux](#) (2023)
- [Stratégie nationale Bas carbone SNBC / SNBC 2](#) (2015)
- [Loi d'Orientation des Mobilités \(LOM\)](#) (2019)
- [Stratégie Nationale Biodiversité \(SNB\)](#) (2024)
 - [Plan nature en ville](#)
- [Stratégie Française sur l'Energie et le Climat](#) (SFEC – 2023/24), se déclinant en
 - [Loi de programmation quinquennale sur l'énergie et le climat \(LPEC\)](#)
 - [SNBC 3,](#)
 - [PNACC3,](#)
 - [Programmation Pluriannuelle de l'Energie \(PPE\)](#)
 - [Stratégie de développement de la mobilité propre \(SDMP\)](#)
- [Habiter la France de demain](#) (2021)
- [Plan Eau](#) (2023)
- [Loi APER](#) (production d'énergies renouvelables) (2023)
- [Feuille de route Economie Circulaire](#) (2019)

Europe

- [La Charte d'Aalborg](#) (Fondatrice de la ville durable en 1994)
 - La [Charte d'Athènes](#) et la [nouvelle charte d'Athènes](#) (éditée par le CEU en 1998 puis en 2003)
 - [Green Deal](#) (2019)
 - [Fitfor55](#) (2021)
 - [European Climate Pact](#) (2020)
 - [EU Strategy on Adaptation to Climate Change](#) (2021)
 - [Smart and Sustainable Mobility Strategy](#) (SSMS, 2020)
 - [EU Urban Mobility Framework](#) (2021)
 - [A European strategy for low emission mobility](#) (2021)
 - [Renovation wave](#) (2020)
 - [Zero Pollution Action Plan](#) (2021)
 - [New European Bauhaus](#) (2020)
 - [The future of cities report](#) (EC 2019)
 - [Circular Economy Action Plan](#) (CEAP - 2020)
 - [Loi européenne sur le climat](#) (2021)
 - [La Directive sur la performance énergétique des bâtiments](#)
 - [La Directive sur la qualité de l'air](#) (2022)
 - [La Directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires](#)
 - [Le Règlement établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction \(RPC\)](#) (2011)
-
- [EU Cohesion Policy](#)
 - [URBACT](#)
 - [European Urban Initiative](#)
 - [Espon](#)

Les démarches européennes intergouvernementales

- [EU Territorial Agenda 2030](#) (2020)
- [Urban agenda for UE](#)
 - [Pact of Amsterdam](#) (2016)
 - [Leipzig Charter on sustainable European cities](#) (2007), actualisée par la [New Leipzig Charter- The transformative power of cities for the common good](#) (2020)
 - [Joint declaration of Ministers responsible for Cohesion Policy, Territorial Cohesion and Urban Matters](#) (2025)
- [Europe Urban Knowledge Network](#).

Mondial

- [Accord de Paris](#) (2015)
- [Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable \(ODD\)](#) (2015)

- [UN New Urban Agenda \(NUA\)](#) (2016)
- [Net Zero by 2050 A Roadmap for the Global Energy Sector \(IEA\)](#) (2021)
- [Le groupe de travail urbain du Comité de développement des politiques de développement régional de l'OCDE et son groupe de travail sur l'urbain.](#)
 - [Les principes du développement urbain de l'OCDE](#)
- G7 Urban sustainable development ([la déclaration sous présidence italienne](#) du G7)

DUT Pathway	15 minutes City	Positive Energy Districts	Circular Urban Economies
France			
<i>Loi relative à la Transition Énergétique et à la Croissance Verte (LTECV) (2015)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la précarité énergétique (création du chèque énergie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la précarité énergétique (création du chèque énergie) - Accélération de la rénovation énergétique - Favoriser le recours aux matériaux durables pour la construction - Création des plateformes territoriales pour la rénovation énergétique - Favoriser le recours aux EnR pour la construction - Renforcer le rôle des collectivités locales pour mobiliser leurs territoires - Création de sociétés de tiers financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le recours aux matériaux durables pour la construction
<i>Plan Climat (2017)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 4 : rendre la mobilité propre accessible à tous et développer l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 3 : objectif de fin de la précarité énergétique en 2027 - Axe 5 : travailler au cœur des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 5 : travailler au cœur des territoires
<i>Loi Climat résilience (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Création des zones à faibles émissions (ZFE-m) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gel des loyers pour les passoires thermiques (classe G et F), interdiction future de mettre en location - Zéro artificialisation nette (ZAN) - Objectif : Conception d'un mécanisme de financement du reste à charge après des travaux de rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Zéro artificialisation nette (ZAN)
<i>Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux (2023)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre Ier : Favoriser le dialogue territorial et renforcer la gouvernance décentralisée (Articles 1 à 2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre IV : Prévoir les outils pour faciliter la transition vers l'absence de toute artificialisation nette des sols (Articles 6 à 9)

<p><i>Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique (2006)</i></p>	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recommandation 33 : <ul style="list-style-type: none"> - protéger les populations de la chaleur, - limiter les dépenses d'énergie pour la climatisation - Attention particulière au logement collectif existant 	<p>-</p>
<p><i>PNACC 3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - MESURE 30 Assurer la résilience des transports et des mobilités 	<ul style="list-style-type: none"> - MESURE 9 Adapter les logements au risque de fortes chaleurs - MESURE 10 Déployer à grande échelle les technologies de froid renouvelable - MESURE 31 Assurer la résilience du système énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - MESURE 4 Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés - MESURE 7 Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation - MESURE 13 Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique - MESURE 20 Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation - MESURE 21 Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le Plan Eau - MESURE 43 Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique -

<p><i>Stratégie nationale Bas carbone SNBC / SNBC 2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une mobilité bas-carbone - Engager un report modal et soutenir les modes actifs - Favoriser le télétravail, le covoiturage, les circuits courts - Soutenir les collectivités locales et les entreprises dans la mise en place d'initiatives innovantes - Accompagner l'évolution de tous les modes de transport, notamment par des aides au renouvellement des véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des formes urbaines résilientes et économes en carbone - Cibler en priorité les passoires énergétiques pour lutter contre la précarité énergétique - Encourager l'inscription de tout nouveau projet d'aménagement dans l'enveloppe urbaine existante - Limiter l'artificialisation des sols - Optimiser l'usage des espaces par la diversification des usages - Accélérer le rythme et la qualité des rénovations des logements et des bâtiments tertiaires ; "rénovation thermique radicale" du parc existant - Objectif : développement d'outils de gouvernance et de régulation pour structurer la solidarité entre territoires - Développer des données comparables et abrégables permettant d'assurer l'articulation entre les différentes échelles territoriales - Formation des professionnels, mutation des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'économie circulaire, la valorisation des ressources locales et la promotion de matériaux biosourcés - Objectifs de performance sur l'empreinte carbone des bâtiments sur leur cycle de vie - Assurer la conservation et le renforcement des puits et des stocks de carbone - Mettre en place des incitations pour favoriser l'usage des arbres et des forêts dans les territoires urbains et péri-urbains - Promouvoir la préservation de la pleine terre
<p><i>Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) (2019)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les inégalités territoriales - Favoriser le rééquilibrage modal au profit des déplacements les moins polluants, en intensifiant l'utilisation partagée des modes de transport individuel et en facilitant les déplacements multimodaux - Accélérer le développement du covoiturage - Renforcer l'accessibilité des villes moyennes et des territoires mal connectés aux métropoles, aux grandes agglomérations, aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, tout en limitant la consommation d'espaces naturels et l'étalement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -

	<p>Sanctuarisation d'emplacements de vélos dans le train, les gares et les cars</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre les mobilités actives au cœur des mobilités quotidiennes - Une offre numérique plus accessible ; 1 portail unique pour la multimodalité - Forfait mobilités durables (FMD) 		
<i>Stratégie nationale biodiversité (SNB)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Accéder à la nature à moins de 15 minutes de chez soi 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'artificialisation - Réalisation d'atlas de la biodiversité communale pour une bonne prise en compte de la biodiversité dans la révision des plans locaux d'urbanisme intercommunaux - Accélérer la restauration des écosystèmes - Lutte contre les pollutions lumineuses - Restaurer les continuités écologiques - Accéder à la nature à moins de 15 minutes de chez soi
<i>Plan Nature en ville</i>	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 1 : améliorer la connaissance - Axe 2 : Préserver et restaurer la nature dans les stratégie territoriales - Axe 3 : Maintenir et développer la nature en ville dans les projets d'aménagement - Axe 4 : fédérer les acteurs pour développer une culture partagée
<i>Future Stratégie Française sur l'Energie et le Climat (SFEC), se déclinant en</i>			
<i>SNBC,</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Budget carbone pour le secteur du transport 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas-carbone, en s'appuyant sur des 	<ul style="list-style-type: none"> - Budget carbone pour le secteur du bâtiment et le traitement des déchets

	<ul style="list-style-type: none"> - Engager un report modal vers les modes de transport les plus économes en énergie et les moins émetteurs comme le train ou les transports en commun et soutenir les modes actifs - Soutenir les collectivités locales et les entreprises dans la mise en place d'initiatives innovantes et les impliquer dans les politiques de mobilités propres (déploiement de zones à faibles émissions, élaboration de plan d'actions de réduction d'émissions et de renouvellement des flottes) - Enrichir et partager une culture du bas-carbone - Accompagner les citoyens dans leur transition, en mettant à leur disposition des outils d'information (étiquetage environnemental notamment) et de calcul de leur propre impact sur le climat et en facilitant les démarches de réparation et de réemploi. - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas-carbone, en s'appuyant sur des études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques - favoriser la mixité fonctionnelle (logement, emploi, services, ...) 	<p>études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget carbone pour le secteur du bâtiment et la production d'énergie - Soutenir les entreprises innovantes et faciliter l'adoption et la diffusion des innovations à grande échelle, en soutenant les phases d'expérimentation et d'industrialisation, mais également via la communication et la formation, la prise en compte des attentes et freins sociaux - Adopter des formes urbaines plus sobres en foncier tout en veillant à la qualité du cadre de vie. - Inscrire les politiques d'urbanisme et d'aménagement dans une trajectoire de zéro artificialisation nette - Inciter à une forte accélération du rythme et de la qualité des rénovations des logements et des bâtiments tertiaires pour améliorer radicalement l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires d'ici à 2050 - Viser une meilleure efficacité énergétique des équipements et une sobriété des usages - Enrichir et partager une culture du bas-carbone - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas-carbone, en s'appuyant sur des études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les citoyens dans leur transition, en mettant à leur disposition des outils d'information (étiquetage environnemental notamment) et de calcul de leur propre impact sur le climat et en facilitant les démarches de réparation et de réemploi - Enrichir et partager une culture du bas-carbone - Maîtriser la demande en matière, en développant l'économie circulaire afin d'écoconcevoir les produits, délimiter le gaspillage dès la phase de production, d'optimiser le taux d'incorporation de matières recyclées dans les produits (pour viser des taux d'incorporation au moins égaux à 80% pour l'acier, l'aluminium, le plastique, le verre et le papier en 2050), leur taux de recyclabilité et leur réparabilité - Réduire la quantité de déchets, pour réduire de 20% la production de déchets par habitant d'ici 2050 : <ul style="list-style-type: none"> - En prévenant la génération de déchets dès la phase de conception chez les producteurs, notamment via l'éco-conception (limitation des emballages, durée de vie et réparabilité des produits...) et les filières de Responsabilité Élargie des Producteurs ; - En promouvant l'économie circulaire, la réutilisation et la réparation des produits chez les consommateurs - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas-carbone, en s'appuyant sur des études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques
<p><i>Programmation Pluriannuelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de développement de la mobilité propre 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les réseaux, le stockage et la production locale 	<ul style="list-style-type: none"> -

<p><i>de l'Energie (PPE)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à tous les territoires de bénéficier de services de mobilités alternatifs à l'usage individuel de la voiture et libérer l'innovation. Développer une offre de services plus diversifiée, plus efficace, plus connectée, plus partagée sur l'ensemble du territoire. - Maîtriser la demande de mobilité Soutenir le covoiturage et l'ensemble des solutions de mobilité alternatives à l'usage individuel de la voiture - Favoriser les reports modaux pour le transport de voyageurs Renforcer la part des modes actifs dans les mobilités quotidiennes - Développer les modes de transport collectifs, partagés et collaboratifs en investissant dans les infrastructures ferroviaires pertinentes, les transports en communs, dans la mobilité propre par des appels à projet et en incitant à l'usage des modes partagés - Développement du covoiturage - Inciter à optimiser les déplacements en renforçant le rôle des employeurs et la coordination de l'action des collectivités territoriales au moyen de plans de mobilité - Création du forfait mobilité durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du pouvoir d'achat des consommateurs et de la compétitivité des prix de l'énergie - Préserver la solidarité sociale en réduisant la précarité énergétique - Des bâtiments performants, rénovés et intégrant des énergies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de l'efficacité énergétique - La baisse de la consommation d'énergie primaire, en particulier fossile - Développement de l'exploitation des énergies renouvelables et de récupération - Développement équilibré des réseaux, du stockage, de la transformation des énergies et du pilotage de la demande d'énergie - Développement de la chaleur renouvelable comme vecteur essentiel de décarbonation 	
<p><i>Stratégie de développement de la mobilité propre (SDMP)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des reports modaux Institution de l'indemnité kilométrique vélo, de la réduction d'impôt pour les entreprises pour mise à disposition d'une flotte de vélos, de l'obligation de stationnement vélo et de pré-équipement pour les véhicules électriques à la construction de bâtiments (nombre minimal de places) - La maîtrise de la demande de mobilité sollicite des leviers dans le domaine de 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de la demande de mobilité sollicite des leviers dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'organisation du système productif et de l'économie circulaire - Diminuer l'empreinte carbone des activités de transport de marchandises et leurs émissions polluantes, de promouvoir de nouveaux modèles économiques comme l'économie circulaire et les circuits courts d'approvisionnement ainsi que

	<p>l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'organisation du système productif et de l'économie circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des modes de transports collaboratifs - Augmentation du taux d'occupation des véhicules particuliers pour viser de 1.8 à 2 personnes en moyenne par véhicule en 2030, ce qui suppose notamment le développement des aires de covoiturage et des services numériques favorisant la mise en relation. - Mise en œuvre du 2ème plan d'action pour les mobilités actives - Plan d'action pour les mobilités actives - Programme d'investissement d'avenir - Développement coordonné des aires de covoiturage - Programme Mobilité 3.0. des acteurs de la mobilité intelligente 		<p>des solutions logistiques plus respectueuses de l'environnement.</p>
<i>Habiter la France de demain (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Interrogations sur la place de la voiture individuelle et le développement de mobilités alternatives - Objectif : faire de la qualité la contrepartie de la densité 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortir du rêve pavillonnaire, redorer l'image du collectif - Reconquérir les entrées de ville, dynamiser les quartiers pavillonnaires 	-
<i>Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau (2023)</i>	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le stockage d'eau dans les sols, les nappes, les ouvrages - Préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels
<i>loi Anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) (2020)</i>	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat - Optimiser la gestion des déchets du bâtiment - Mieux informer les consommateurs

			<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
<p><i>La feuille de route économie circulaire (FREC) (2019)</i></p>	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le tri, le réemploi et la valorisation des déchets du BTP : - Revoir le fonctionnement de la gestion des déchets du bâtiment : instauration d'une filière de responsabilité élargie du producteur appliquée aux déchets du bâtiment - Révision du diagnostic déchets avant démolition - Développement de guides techniques permettant la reconnaissance des performances techniques, sanitaires et environnementales des matériaux réutilisés - Favoriser le développement de plateformes numériques
<p><i>Planification écologique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux se déplacer : améliorer la mobilité de chacun grâce à une offre de transport plus propre et accessible sur l'ensemble du territoire, et faire évoluer les comportements vers des usages plus vertueux pour l'environnement, notre santé et notre pouvoir d'achat - Faciliter le passage au vélo - Favoriser l'utilisation des transports en commun - Inciter au covoiturage - La planification écologique à l'échelle des territoires : - Les COP régionales : une série de Conférences des Parties organisée dans chaque région pour engager une discussion à l'échelle du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux se loger : réduire les impacts environnementaux de nos logements pour une meilleure qualité de vie, des logements plus économes en énergie et plus adaptés au changement climatique - De l'énergie renouvelable et décarbonée pour notre chauffage - Des rénovations plus performantes et mieux accompagnées - Des efforts de sobriété - Mieux produire : agir pour décarboner le cycle de production, de l'énergie nécessaire à la fabrication des biens et service jusqu'à la collecte et la valorisation des déchets en fin de vie - Produire une énergie plus propre 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux produire : agir pour décarboner le cycle de production, de l'énergie nécessaire à la fabrication des biens et service jusqu'à la collecte et la valorisation des déchets en fin de vie - Moins de déchets, une meilleure valorisation - Promouvoir une économie circulaire : développement du recyclage, de la collecte et du tri, soutien à l'écologie industrielle territoriale, soutien à l'éco-conception, développement des modèles d'affaires circulaires - Les COP régionales : une série de Conférences des Parties organisée dans chaque région pour engager une discussion à l'échelle du territoire et construire un plan d'actions cohérent et partagé

	<p>et construire un plan d'actions cohérent et partagé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) : favoriser le travail collectif entre l'Etat, les collectivités (Régions, Départements, communes) et les acteurs locaux publics et privés, pour mettre en œuvre les projets de territoire en cohérence avec les objectifs des feuilles de route des COP territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la rénovation des bâtiments tertiaires et assurer leur performance énergétique - Les COP régionales : une série de Conférences des Parties organisée dans chaque région pour engager une discussion à l'échelle du territoire et construire un plan d'actions cohérent et partagé - Les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) : favoriser le travail collectif entre l'Etat, les collectivités (Régions, Départements, communes) et les acteurs locaux publics et privés, pour mettre en œuvre les projets de territoire en cohérence avec les objectifs des feuilles de route des COP territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) : favoriser le travail collectif entre l'Etat, les collectivités (Régions, Départements, communes) et les acteurs locaux publics et privés, pour mettre en œuvre les projets de territoire en cohérence avec les objectifs des feuilles de route des COP territoriales
<p><i>Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) (En cours)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des accès facilités vers le reste de l'agglomération - Objectif : Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants, en créant de nouvelles infrastructures de transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif : Réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sureté et anticipant les évolutions et mutations futures - Objectif : contribuer à la transition écologique des quartiers en visant l'efficacité énergétique des bâtiments 	
<p><i>Comité interministériel des villes (2025)</i></p>	<p>AXE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques dans les QPV - Soutien aux Micro-Folies dans les QPV ou à proximité - Accélérer la création d'entreprises (notamment commerces, artisanat), en particulier par les femmes, grâce à un fonds d'investissement de 60millions d'euros dès 2025 et au déploiement de 150 millions d'euros de micro-crédit via les prêts d'honneur quartiers. 	<p>Notamment :</p> <p>AXE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui au déploiement des réseaux de chaleur en QPV pour encourager leur transition énergétique. Il passera par la mobilisation du prêt à taux zéro de la Banque des territoires afin de financer le raccordement des logements par les bailleurs et de l'accompagnement de l'Ademe. 	<p>Notamment :</p> <p>AXE3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la création d'entreprises (notamment commerces, artisanat), en particulier par les femmes, grâce à un fonds d'investissement de 60 millions d'euros dès 2025 et au déploiement de 150 millions d'euros de micro-crédit via les prêts d'honneur quartiers - Augmenter le nombre de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en QPV.

			<p>Les PTCE correspondent à des pôles de compétitivité de l'ESS. Ils permettent à des acteurs de structurer une filière en phase avec les besoins des territoires. En 2025, 5 à 10 structures nouvelles seront labellisées en QPV et en ruralité..</p>
<p><i>Programme Action Cœur de ville</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie des habitants, remettre les commerces, services et activités en ville, stopper l'étalement urbain, réguler les implantations périphériques et rendre la ville plus attractive, naturelle et résiliente, pour tous - Soutenir les projets d'adaptation de l'espace public aux mobilités actives et décarbonées - Accompagner l'intégration des enjeux de logistique urbaine durable dans les politiques de mobilité locale - Généraliser une ingénierie dédiée à la sobriété foncière, sur le modèle de la démarche Territoires pilotes de sobriété foncière, pour accélérer un développement urbain, résidentiel et économique, basé sur un autre paradigme et en démontrer la faisabilité. - Restructurer 2 000 locaux commerciaux dans les villes ACV via notamment le déploiement de 100 Foncières avec la Banque des territoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'excellence environnementale dans les projets d'habitat public et privé - Proposer à toutes les communes Action cœur de ville un accompagnement renforcé dans leur stratégie d'adaptation au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'excellence environnementale dans les projets d'habitat public et privé - Proposer à toutes les communes Action cœur de ville un accompagnement renforcé dans leur stratégie d'adaptation au changement climatique

<p><i>Programme Petites villes de demain</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ce programme vise à améliorer la qualité de vie des habitants et habitantes, renforcer le rayonnement territorial et accompagner les trajectoires de transition écologique des collectivités membres. - Accompagner la transition écologique - Soutenir les petites villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur le bassin de vie. - Améliorer la qualité de vie et engager une transition écologique dans le cadre des Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE). - Renforcer les capacités des collectivités - Financer des postes de chefs de projet et accompagner les collectivités pour concrétiser leurs projets. - Mobiliser des outils et des partenaires institutionnels et associatifs afin d'offrir un accompagnement dans l'élaboration de leurs projets de territoires. - Fournir les moyens nécessaires à la revitalisation des territoires jusqu'en 2026. - Revitaliser les petites centralités - Améliorer la qualité de vie des habitants des collectivités. - Accompagner les communes aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. 		
Europe			
<p><i>Fitfor55 (2021)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement AFIR sur le déploiement des infrastructures de carburants alternatifs : obligation d'installation de bornes de recharge électrique et d'avitaillement en hydrogène dans les nœuds urbains du réseau transeuropéen de transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition : fonds social pour le climat visant à atténuer les incidences sociales et distributives du nouveau système d'échange de quotas d'émission pour les secteurs du bâtiment et du transport routier - Directive sur les énergies renouvelables 2023 : au moins 49% d'EnR dans les bâtiments en 2030 - Valorisation de la chaleur et du froid fatales, notamment dans la construction et la rénovation d'infrastructures urbaines - Directive relative à l'efficacité énergétique 2023 : objectif de transformation de tous les bâtiments existants en bâtiments à émissions nulles à horizon 2050 - Directive sur les énergies renouvelables 2023 : rémunération des services de flexibilité rendus par les véhicules électriques des particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif de réduire les émissions de CO2 liées aux matériaux de construction
<p><i>Loi européenne sur le climat (2021)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse d'au moins 55% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 - Neutralité climatique en 2050 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse d'au moins 55% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 - Neutralité climatique en 2050 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse d'au moins 55% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 - Neutralité climatique en 2050
<p><i>Directive sur la performance</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation échelonnée de 15% des bâtiments les moins bien isolés en Europe (classe G), issus du parc de bâtiments publics et non résidentiels 	<ul style="list-style-type: none"> -

<p><i>énergétique des bâtiments</i></p>		<p>(qui devraient atteindre la classe E en 2027 et C en 2033) et du secteur résidentiel (E en 2033).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction dès 2027 des aides publiques aux chaudières à énergie fossile - Modèle de certificat de performance énergétique et des "passeports de rénovation" des bâtiments - Consommation des bâtiments entièrement assurée par les énergies renouvelables dès 2030 (2027 pour les bâtiments publics) et tous les bâtiments neufs soient à émissions nulles en 2030 	
<p><i>Directive sur la qualité de l'air (2022)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abaisser les taux limites des grands polluants (arsenic, cadmium, mercure, nickel, etc.) - Diviser par deux le plafond des particules les plus fines et dangereuses - Contrôler les polluants "émergents": particules ultrafines, carbone noir, ammoniac 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -
<p><i>Directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la taille des villes concernées par les traitements secondaire/tertiaire/quaternaire - Responsabilité élargie du producteur (REP) pour payer le traitement quaternaire (secteurs des produits pharmaceutiques et cosmétiques), principe du pollueur-payeur - Neutralité énergétique des installations de traitement - Suivi épidémiologique des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -
<p><i>Règlement établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de 2024, mise en place de systèmes de consigne, interdiction de destruction des produits achetés puis rendus au vendeur, et mise en œuvre du passeport numérique - Nouvelles obligations environnementales pour les fabricants : priorité aux matériaux réutilisés et recyclés, pas d'obsolescence prématurée, obligation de concevoir des produits facilement démontables et réparables 	<ul style="list-style-type: none"> -

<i>European Climate Pact (2020)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - connect citizens and organizations that act on climate and help them to learn from each other - action tailored to local contexts and target groups 	<ul style="list-style-type: none"> - connect citizens and organizations that act on climate and help them to learn from each other - action tailored to local contexts and target groups 	<ul style="list-style-type: none"> - connect citizens and organizations that act on climate and help them to learn from each other - action tailored to local contexts and target groups
<i>EU Strategy on Adaptation to Climate Change (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - extend the scope of public access to environmental information 	<ul style="list-style-type: none"> - objective: become climate resilient by 2050 - make adaptation smarter, swifter and more systemic - promote transferable solutions applicable on a regional, national or transnational scale - foster local, individual, and just resilience - promote nature-based solutions and blue-green infrastructures - develop urban green spaces - install green roofs and walls 	<ul style="list-style-type: none"> - better understand the interdependencies between climate change, ecosystems, and the services they deliver - promote nature-based solutions and blue-green infrastructures
<i>New Circular Economy Action Plan (CEAP) (2020)</i>	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - special focus on construction and buildings - the Commission will launch a new comprehensive Strategy for a Sustainable Built Environment: <ul style="list-style-type: none"> - revision of the Construction Product Regulation - develop digital logbooks for buildings - revision of material recovery targets set in EU legislation for construction and demolition waste - create a EU market for secondary raw materials - promote initiatives to reduce soil sealing
<i>Sustainable and Smart Mobility Strategy (SSMS) (2020)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - objectives include: <ul style="list-style-type: none"> - increasing the uptake of zero-emission vehicles - making sustainable alternative solutions available to the public & businesses - supporting digitalisation & automation - improving connectivity & access 	-	-

	<ul style="list-style-type: none"> - Flagship 6: Making connected and automated multimodal mobility a reality - Milestones by 2030, 2035 and 2050 - Flagship 3: Making interurban and urban mobility more sustainable and healthier - enable better modal choices by creating appropriate conditions for the higher uptake of sustainable alternatives that are safe, competitive and affordable - Flagship 9: Making mobility fair and just for all 		
<i>Renovation wave (2020)</i>		<ul style="list-style-type: none"> - priority themes: <ul style="list-style-type: none"> - tackling energy poverty and worst-performing buildings -> see also: Commission recommendation on energy poverty - renovation of public buildings - decarbonisation of heating and cooling - New European Bauhaus - actions: <ul style="list-style-type: none"> - direct investments - leverage private investments - R&I - placing an integrated, participatory and neighbourhood-based approach at the heart of renovation wave 	<ul style="list-style-type: none"> - minimising the footprint of buildings through resource efficiency and circularity - promotion of green infrastructure and use of organic building materials that can store carbon
<i>Zero Pollution Action Plan (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - target: reduce <ul style="list-style-type: none"> - by >50% the health impacts of air pollution - by 30% the share of people chronically disturbed by transport noise 	<ul style="list-style-type: none"> - tackle air pollution at source, such as from industry, transport, buildings, and energy 	<ul style="list-style-type: none"> - recovery and reuse of construction waste
<i>New European Bauhaus (2020)</i>		<ul style="list-style-type: none"> - enriching, inspired by art and culture, responding to needs beyond functionality sustainable, in harmony with nature, the environment, and our planet 	

		<ul style="list-style-type: none"> - inclusive, encouraging a dialogue across cultures, disciplines, genders and ages - address complex societal problems through co-creation 	
<i>A European strategy for low emission mobility (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - promoting multi-modality - make rail more competitive and attractive for both passengers and freight - development of domestic bus and coach services - digital mobility solutions - fair and efficient pricing in transport 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -
<i>The future of cities report (EC 2019)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - improving and promoting use of public transport (PT) - encourage non-motorised transport with dedicated pedestrian-bike paths - restricting the access of certain vehicles to the city centre - Together with changes in transport behaviour and lifestyles, advances in urban mobility technology are opening up new pathways towards a decarbonised and sustainable urban transport system. The transition towards automated, connected, electrified and shared (ACES) mobility for both people and goods - Provision of services could be improved by promoting compact urban development and the mixed use of land; developing integrated land use and mobility plans; and embracing new service-easing technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Urban property: prices, ownership and occupancy - affordable housing 	<ul style="list-style-type: none"> - Most resources used in urban environments come from outside city borders. The consumption of natural resources puts significant pressure on the environment and can lead to negative impacts such as water stress, terrestrial and aquatic eutrophication, biodiversity loss and climate change

<p><i>New EU Urban Mobility Framework (2021)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - The transition to safe, accessible, inclusive, smart, resilient and zero-emission urban mobility requires a clear focus on active, collective and shared mobility underpinned by low- and zero-emission solutions. - A clear priority should be placed at national and local level on the development of public transport, walking and cycling, as well as connected, shared mobility services - A reinforced approach to Sustainable Urban Mobility Plans (SUMP) and mobility management plans - Zero-emission city freight logistics and last-mile delivery - Mobility is a critical aspect of social inclusion and an important determinant of human well-being, especially for disadvantaged groups. Transport, recognised as an essential service in the European Pillar of Social Rights, fulfils a basic need in enabling citizens to integrate into society and the labour market - public and private organisations such as companies, hospitals, schools or tourist attractions should be encouraged to develop mobility management plans and actions that promote low- and zero-emission means of mobility such as public transport, active mobility or shared mobility. 	<p>-</p>	<p>-</p>
--	--	----------	----------

La politique de cohésion européenne

<p><i>EU Cohesion Policy</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5 policy objectives around a (1) Smarter, (2) Greener, (3) Connected, and (4) Social Europe, and a new cross-cutting objective (5) to bring Europe closer to citizens by supporting locally developed integrated territorial development strategies across the EU - The European Urban Initiative is focussing on: <ul style="list-style-type: none"> - developing transferable and scalable innovative solutions to urban challenges - boosting the design and implementation of sustainable urban policies, strategies and practices in an integrated and participative way - promoting knowledge sharing and capitalisation for the benefit of urban policy makers and practitioners - URBACT IV: Improve the capacity of urban stakeholders to design and implement sustainable urban development policies, practices and innovations in an integrated, participative and place-based way - reducing private car use for commuting and promoting environmentally friendly forms of urban mobility 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 policy objectives around a (1) Smarter, (2) Greener, (3) Connected, and (4) Social Europe, and a new cross-cutting objective (5) to bring Europe closer to citizens by supporting locally developed integrated territorial development strategies across the EU - The European Urban Initiative is focussing on <ul style="list-style-type: none"> - developing transferable and scalable innovative solutions to urban challenges - boosting the design and implementation of sustainable urban policies, strategies and practices in an integrated and participative way - promoting knowledge sharing and capitalisation for the benefit of urban policy makers and practitioners - URBACT IV: Improve the capacity of urban stakeholders to design and implement sustainable urban development policies, practices and innovations in an integrated, participative and place-based way - Increase the energy efficiency of the housing stock, which contributes at the same time to addressing of energy poverty 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 policy objectives around a (1) Smarter, (2) Greener, (3) Connected, and (4) Social Europe, and a new cross-cutting objective (5) to bring Europe closer to citizens by supporting locally developed integrated territorial development strategies across the EU - The European Urban Initiative is focussing on: <ul style="list-style-type: none"> - developing transferable and scalable innovative solutions to urban challenges - boosting the design and implementation of sustainable urban policies, strategies and practices in an integrated and participative way - promoting knowledge sharing and capitalisation for the benefit of urban policy makers and practitioners - URBACT IV: Improve the capacity of urban stakeholders to design and implement sustainable urban development policies, practices and innovations in an integrated, participative and place-based way - Enhance the circular economy potential in cities by promoting the efficient use of space, urban land and buildings
<p><i>Des ressources développées dans le cadre d'URBACT concernant les sujets de DUT.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Re-humanising cities: new approaches to urban mobility and public space (2024) - L'ensemble des travaux d'URBACT sur la mobilité (eg. EU City Lab on Active Mobility in Hamburg on 28-29 October) 	<ul style="list-style-type: none"> - Five URBACT Good Practices placing cities at the core of the energy transition (2025) 	<ul style="list-style-type: none"> - Four URBACT Good Practices fostering circular economy in cities across Europe - Food and sustainable local systems

<p>ESPON</p>	<p>ESPON is an EU funded programme that bridges research with policies. He provide territorial analyses, data and maps to:</p> <ul style="list-style-type: none"> • support EU development policies –and particularly Cohesion Policy- with facts and evidence. • help public authorities to benchmark their region or city, identify new challenges and potentials and shape successful development policies for the future. <p>All our content is publicly available on our website to download it and use it.</p>		
<p>ESPON Des ressources sur les sujet DUT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.espon.eu/projects/urdico-urban-dimension-cohesion-policy-and-other-eu-programmes - [PREPARED] Enhanced Planning and Governance for North Sea-Rhine-Mediterranean Corridor - 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.espon.eu/projects/urdico-urban-dimension-cohesion-policy-and-other-eu-programmes - CleanEnergy4CE Handbook - [CleanEnergy4CE] Putting clean energy transition policies into practice in central Europe 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.espon.eu/projects/urdico-urban-dimension-cohesion-policy-and-other-eu-programmes - Indicators on a Circular Economy - CIRCTER update

<p><i>L'Initiative Urbaine Européenne</i></p>	<p>L'initiative urbaine européenne (IUE) est ancrée dans l'objectif 5 de la politique européenne de cohésion, qui vise à promouvoir un développement territorial intégré et durable.</p> <p>L'IUE met en effet l'accent sur le renforcement des approches intégrées et participatives du développement urbain durable. Elle encourage les villes à adopter une vision holistique, où différents secteurs et parties prenantes travaillent de concert pour façonner l'avenir urbain. En établissant des liens plus étroits avec les politiques de l'Union européenne, en particulier la politique de cohésion et les investissements dans les zones urbaines, l'IUE favorise une coordination efficace et une mise en œuvre cohérente des projets urbains durables.</p> <p>L'Initiative Urbaine Européenne reconnaît l'importance de maximiser la synergie et la complémentarité avec d'autres initiatives et programmes urbains existants. En particulier, elle s'engage à travailler en étroite collaboration avec le programme de coopération interrégionale URBACT IV, optimisant ainsi les ressources et renforçant l'impact des projets urbains durables.</p> <p>Elle offre différents niveaux d'assistance pour soutenir les autorités urbaines, les praticiens, les décideurs et les professionnels du domaine de l'urbanisme.</p> <p>VOLET A - ACTIONS INNOVATRICES</p> <p>L'IUE permet aux autorités urbaines de bénéficier d'un cofinancement FEDER pouvant atteindre 80%, jusqu'à un montant de 5 millions d'euros.</p> <p>Le volet Actions innovantes (A) offre aux autorités urbaines la possibilité de prendre des risques et d'expérimenter les solutions les plus innovantes et créatives. L'objectif principal de l'EUI-IA est de fournir aux zones urbaines de toute l'Union européenne des ressources pour tester des solutions innovantes afin de faire face aux principaux défis urbains, leur fonctionnement dans la pratique, suivi d'un transfert de la solution vers d'autres pays de l'UE. (Cliquez ici pour accéder à la base des projets)</p> <p>VOLET B - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET PARTAGE DES CONNAISSANCES</p> <p>Renforcement des capacités : L'IUE se concentre sur le renforcement des capacités des villes dans la conception de stratégies, de politiques et de pratiques de développement urbain durable. Elle vise à aider les villes à adopter une approche intégrée et participative en fournissant des formations, des conseils et des outils pour améliorer leur expertise dans le domaine du développement urbain durable.</p> <p>L'IUE permet également le partage de connaissances dans toutes les thématiques relatives au développement urbain durable. Cela facilite l'échange d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques entre les villes, favorisant ainsi l'apprentissage mutuel et l'amélioration continue des politiques urbaines. (Cliquez ici pour accéder aux ressources du Capacity-building for cities)</p> <p>Elle soutient dans ce cadre les activités de l'Agenda urbain pour l'UE et notamment la mise en œuvre des Partenariats thématiques.</p>
<p>L'intergouvernemental</p>	

<p><i>Agenda territorial 2030</i></p>	<p>L'Agenda territorial fournit un cadre proposant des actions concrètes afin d'encourager la cohésion territoriale en Europe. Cette cohésion est l'un des objectifs de l'Union européenne, formulé dans le traité sur l'Union européenne (article 3 du TUE). Il s'agit de favoriser un développement territorial équilibré et harmonieux non seulement entre pays, régions, villes et municipalités, mais aussi en leur sein, et d'assurer un avenir à tous les territoires et à tous les citoyens d'Europe en tirant parti de la diversité territoriale et du principe de subsidiarité. La cohésion territoriale permet d'améliorer l'égalité des chances, notamment l'accès aux services publics pour les citoyens et les entreprises, où qu'ils se trouvent. Au niveau urbain, ces aspects sont abordés dans la nouvelle Charte de Leipzig. La cohésion territoriale renforce la solidarité, favorise la convergence et réduit les inégalités entre les territoires mieux lotis, ceux qui ont de moins bonnes perspectives de prospérité et ceux qui accusent un retard de développement. Elle permet à tous les territoires d'atteindre les meilleurs résultats possibles, en exploitant leurs propres atouts, grâce à des investissements territorialisés. Elle profite à l'Europe dans son ensemble et à chaque pays individuellement.</p>		
<p><i>Agenda territorial 2030</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - (§61) L'ACCES A UN TRANSPORT INTERMODAL DES MARCHANDISES ET DES PASSAGERS est capital pour tous les territoires en Europe. L'existence de solutions de transport efficaces et respectueuses de l'environnement est plus importante encore au regard des objectifs de protection du climat et de réduction de la pollution atmosphérique et sonore ainsi que d'accessibilité et de connectivité de toutes les régions d'Europe. Cela concerne aussi bien les modes de transport pris isolément que combinés. Nous continuerons à renforcer les liens entre l'aménagement régional et le développement des réseaux transeuropéens (RTE), en particulier en bordure des corridors du réseau central. Relier tous les territoires aux principaux nœuds de transport favorisera les liaisons commerciales internationales ainsi que les possibilités de développement local. La politique de cohésion de l'UE et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe 	<ul style="list-style-type: none"> - UNE ENERGIE SURE, ABORDABLE ET DURABLE : les citoyens et les entreprises de l'Union doivent pouvoir avoir accès à une énergie durable, sûre et abordable. - Cet accès est essentiel pour le développement local et régional. Les importations massives d'énergie en provenance de pays tiers exposés à des risques d'instabilité économique ou politique accentuent les problèmes de sécurité d'approvisionnement. La volatilité des prix de l'énergie et l'augmentation des émissions montrent qu'il est nécessaire de trouver des solutions durables et résilientes telles que les énergies renouvelables, d'opter pour des activités économiques plus vertes et « décarbonées » et d'adopter d'autres mesures en faveur de l'efficacité énergétique et de la réduction de la consommation d'énergie. Au vu de l'insuffisance des infrastructures énergétiques et de la dépendance vis-à-vis des réseaux existants, il est indispensable de diversifier la production et 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ECONOMIE CIRCULAIRE - Des économies locales fortes et durables dans un monde globalisé - Nous soutenons la transition de l'Europe vers une économie circulaire et au développement de symbioses industrielles territoriales qui prennent en considération la nécessité d'une utilisation durable des terres et du sol. - Nous soutenons l'élaboration de stratégies locales et régionales en faveur de l'économie circulaire qui jettent un pont entre les économies locales et l'économie mondiale. - Nous encourageons le renforcement des capacités d'innovation dans toutes les régions, y compris les stratégies locales pour la transition énergétique et les mesures dans les secteurs de la construction, du transport et de la bioéconomie.

	<p>sont des instruments déterminants à cet égard.</p> <ul style="list-style-type: none"> - (§62) L'existence de réseaux de transport secondaires et locaux fiables, qui sont reliés aux réseaux transnationaux et aux centres urbains, est essentielle à la qualité de vie et aux débouchés commerciaux. Cela concerne en particulier les villes, les zones rurales, périphériques ou à faible densité de population, les îles, les régions montagneuses et les régions ultrapériphériques. Nous invitons les responsables de l'aménagement du territoire et des plans de mobilité à explorer de nouveaux modèles, progressifs du point de vue social et environnemental, pour une mobilité locale et régionale considérée comme « mobilité à la demande » (MaaS) et à coopérer en vue d'une accessibilité multimodale et écologique urbaine et infra urbaine. Les instruments de la politique de cohésion de l'UE, les plans de mobilité urbaine durable et autres outils favorisant un développement territorial ou local intégré sont essentiels à cet égard et peuvent d'ores et déjà être efficacement déployés, le cas échéant, sur le territoire concerné. 	<p>l'approvisionnement énergétiques, tout en poursuivant le développement et l'intégration du marché énergétique.</p>	
--	--	---	--

<p><i>New Leipzig Charter - The transformative power of cities for the common good (2020)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Urban transport and mobility systems should be efficient, carbon-neutral, safe and multi-modal. Active and low-carbon forms of mobility and logistics should be promoted including a modal shift to public transport, walking and biking. Public transport should be accessible, affordable, clean, safe and attractive for all. To reduce transport and mobility needs, a polycentric settlement structure should be as compact and dense as possible while supporting multiple uses including housing, retail, production and transport. 	<ul style="list-style-type: none"> - Energy supply should meet the needs of different groups in society, including an ageing and more diverse population, persons with disabilities, young people and families. - Climate-neutral energy supply, renewable resources, the implementation of energy efficiency measures, as well as climate-resilient and carbon-neutral buildings will contribute to significantly reducing greenhouse gas emissions and helping European cities adapt to the impacts of climate change. - secure, affordable and sustainable energy - strengthen the innovation capacities in all regions, including local strategies for energy transition and measures in the building, transport and bioeconomy sectors - encourage neighbourhoods, communities, municipalities, counties, regions to cooperate 	<ul style="list-style-type: none"> - The transformation requires investments in innovative and efficient technologies as well as fundamental changes to production and consumption, allowing for the establishment of a circular economy which redefines and ensures a sustainable use of resources, while significantly reducing waste and carbon emissions.
<p><i>Urban Agenda for the EU (Pact of Amsterdam) (2016)</i></p>	<p>In order to realise the full potential of the European Union and deliver on its strategic objectives, the Urban Agenda for the EU strives to involve Urban Authorities in achieving Better Regulation, Better Funding and Better Knowledge (knowledge base and exchange):</p> <ul style="list-style-type: none"> • EU legislation is to a large extent implemented in Urban Areas and has direct and indirect implications for Urban Authorities. EU legislation sometimes has conflicting impacts and its implementation at local level can be difficult. Therefore, EU regulation should anticipate these difficulties. • Urban Authorities are among the key beneficiaries of EU funding. Access to existing funding is however sometimes administratively burdensome. The Urban Agenda for the EU aims to improve accessibility and coordination of existing funding possibilities and to contribute to their simplification. • Knowledge on how Urban Areas evolve is fragmented and successful experience can be better valorised, diffused and exploited. The Urban Agenda for the EU therefore intends to enhance a better urban policy knowledge base and the exchange of good practice. <p>Delivering the full potential of Urban Areas requires a joint approach between both sectoral policies and the 4 different levels of government. A balanced, sustainable and integrated approach towards urban challenges should, in line with the Leipzig Charter on sustainable European cities, focus on all major aspects of urban development (in particular economic, environmental, social, territorial, and cultural) in order to ensure sound urban governance and policy. There is a need to enhance the complementarity of policies affecting Urban Areas and to strengthen their urban dimension. This can be achieved by involving all levels of government, by ensuring coordination and effective interaction between policy sectors, in full respect of the subsidiarity principle and in line with the competences of each level. The Urban Agenda for the EU offers a new form of multilevel and multi-stakeholder cooperation with the aim of strengthening the urban dimension in EU policy.</p> <p>Each stakeholder is free to determine its own level of participation in the Urban Agenda for the EU.</p>		

	<p>In order to address the increasingly complex challenges in Urban Areas, it is important that Urban Authorities cooperate with local communities, civil society, businesses and knowledge institutions. Together they are the main drivers in shaping sustainable development with the aim of enhancing the environmental, economic, social and cultural progress of Urban Areas. EU, national, regional and local policies should set the necessary framework in which citizens, NGOs, businesses and Urban Authorities, with the contribution of knowledge institutions, can tackle their most pressing challenges.</p> <p>The Urban Agenda for the EU acknowledges the polycentric structure of Europe and the diversity (social, economic, territorial, cultural and historical) of Urban Areas across the EU. Furthermore, the Urban Agenda for the EU acknowledges the importance of Urban Areas of all sizes and contexts in the further development of the European Union. A growing number of urban challenges are of a local nature, but require a wider territorial solution (including urban-rural linkages) and cooperation within functional urban areas. At the same time, urban solutions have the potential to lead to wider territorial benefits. Urban Authorities therefore need to cooperate within their functional areas and with their surrounding regions, connecting and reinforcing territorial and urban policies.</p>		
<p><i>Urban Agenda for the EU (Pact of Amsterdam) (2016)</i> <i>Sur les sujets de DUT</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Urban mobility. - The objectives are to have a sustainable and efficient urban mobility. The focus will be on: public transport, soft mobility (walking, cycling, public space) and accessibility (for disabled, elderly, young children, etc.) and an efficient transport with good internal (local) and external (regional) connectivity. 	<ul style="list-style-type: none"> - Energy transition - The objectives are to have a long-term structural change in energy systems i.e. shift to renewable energy and energy efficiency. The focus will be on: improving energy efficiency (also in buildings), fostering innovative approaches for energy supply (e.g. local systems) and increasing the local production of renewable energy. 	<ul style="list-style-type: none"> - Circular economy - The objective is to increase the re-use, repair, refurbishment and recycling of existing materials and products to promote new growth and job opportunities. For instance, additional measures to increase resource productivity by 30% by 2030 could boost GDP by nearly 1%, while creating 2 million additional jobs. The focus will be on: waste management (turn a waste into a resource), sharing economy, resource efficiency.
<p><i>Les partenariats thématique de l' Urban Agenda for the EU sur les sujets DUT</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Urban Mobility 	<ul style="list-style-type: none"> - Energy Transition 	<ul style="list-style-type: none"> - Circular Economy - Food
<p><i>Europe Urban Knowledge Network (EUKN)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - EUKN est un réseau indépendant, piloté par des États membres de l'UE, dans le domaine de la politique, de la recherche et de la pratique urbaines en Europe. 		
<p><i>Des ressources d'EUKN sur les sujet DUT.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Urban Thinkers' perspective on... COVID-19: a catalyst for more sustainable urban mobility? 	<ul style="list-style-type: none"> - Energy Transition in the Built Environment 	<ul style="list-style-type: none"> - Miguel Rivas on... scaling urban circular economies
<p>International</p>			

<p><i>Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) (2015)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables 	<ul style="list-style-type: none"> - 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable - 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables 	<ul style="list-style-type: none"> - 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables - 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
<p><i>UN New Urban Agenda (NUA) (2016)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - equal access for all to public goods and quality services in areas such as food security and nutrition, health, education, infrastructure, mobility and transportation, energy, air quality and livelihoods 	<ul style="list-style-type: none"> - equal access for all to public goods and quality services in areas such as food security and nutrition, health, education, infrastructure, mobility and transportation, energy, air quality and livelihoods 	<ul style="list-style-type: none"> - equal access for all to public goods and quality services in areas such as food security and nutrition, health, education, infrastructure, mobility and transportation, energy, air quality and livelihoods
<p><i>Accords de Paris</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fixent les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - La neutralité climatique en 2050 - Limiter le réchauffement climatique en dessous de 2 °C et poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 °C - Réduction des émissions de gaz à effet de serre (UE : réduction d'au moins 40% en 2030 par rapport à 1990 -> objectif revu à 55% par la loi européenne sur le climat en 2021) - Accroître l'adaptation aux effets du changement climatique - A l'origine de différentes législations européennes, parmi <ul style="list-style-type: none"> - European Climate Law - Fit for 55 legislative framework 		
<p><i>Urban Sustainable Development G7</i></p>	<p>Les déclarations ministérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La déclaration sous présidence japonaise <ul style="list-style-type: none"> o Les principes de Kagawa-Takamatsu pour mettre en œuvre le développement urbain durable ensemble - La déclaration des ministres sous présidence italienne <ul style="list-style-type: none"> o L'Annexe avec les documents de références - La coalition G7 Urban 7 . Elle plaide en faveur d'un dialogue continu entre les pays du G7 et les acteurs municipaux représentés par des associations nationales et soutenus par des réseaux internationaux de villes. 		
<p><i>Comité des politiques de développement régional de l'OCDE et son groupe de travail urbain</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux de l'OCDE sur les villes, les politiques urbaines et le développement durable visent à améliorer la qualité de vie et à rendre les sociétés plus inclusives dans les villes de toutes tailles, tout en abordant toute une série de questions, allant de la gestion de l'expansion urbaine et de la congestion à la promotion de l'innovation et de la durabilité environnementale. - Sous l'égide du Comité de l'OCDE, où la France est représentée par l'ANCT, sur la politique de développement régional (RDPC), le Groupe de travail de l'OCDE sur la politique urbaine (WPURB) rassemble les responsables nationaux chargés de la politique urbaine dans les pays membres et partenaires de l'OCDE. S'appuyant sur des données solides et plus de deux décennies d'expertise sur les questions urbaines, le Groupe de travail offre un forum international pour 		

	<p>débattre des défis et des opportunités communs auxquels sont confrontées les villes de toutes tailles, échanger des expériences concrètes en matière de politiques et partager des solutions innovantes qui contribuent à façonner un avenir urbain plus résilient, durable et inclusif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Commission européenne siège au RDPC, participe activement aux activités du Comité et finance certaines de ses études. - Urban development and cities OECD 		
<p><i>Des ressources développées dans le cadre du travail du Comité des politiques de développement régional de l'OCDE et son groupe de travail urbain</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - OECD Regions and Cities at a Glance 2024 OECD - OECD Programme on National Urban Policy OECD - A place-based approach to climate action and resilience OECD - From the 15-minute city to the 30-minute region: Rethinking how we live and connect - Making the connection: the uneven geography of urban mobility - Cogito COGITO - 	<p>OECD Regions and Cities at a Glance 2024 OECD</p> <p>OECD Programme on National Urban Policy OECD</p> <p>A place-based approach to climate action and resilience OECD</p> <p>Managing Environmental and Energy Transitions for Regions and Cities (2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - OECD Regions and Cities at a Glance 2024 OECD - OECD Programme on National Urban Policy OECD - A place-based approach to climate action and resilience OECD - The Circular Economy in Cities and Regions